



Saint-Priest, le 11 mai 2010

Convocation Assemblée Générale LRATT

Date : 12 juin 2010

Lieu : salle Chrysostome

8 rue Chrysostome
69800 Saint Priest

Ordre du jour :

13 H 30 : ouverture de la salle

13 H 45 pointage des clubs

14 H 30 début AG

- 14 H30 Allocation du président Michel AUBRY
- Remise des mérites régionaux d'or
- rapport du secrétaire général Jean-Luc GUILLOT
- Elections complémentaires au comité directeur
- Présentation et vote du budget prévisionnel (**joint au présent envoi**) -----
- Remise des mérites régionaux d'argent
- Championnat par équipes. 2 votes séparés (à bulletin secret)
- projet 5 joueurs
- avancement horaire à 16 H.
- Remise du challenge du nombre
- La communication par internet. Exemple du championnat de France minimes juniors
- Remise des mérites régionaux de bronze
- Le Parcours d'Excellence Sportive (PES) régional
- Remise du challenge des clubs

18 H. Pôt de clôture

vous trouverez sur le site de la LRATT (www.lratt.fr) ,

- le compte rendu de l'AG du 14 novembre 2009, <http://www.lratt.fr/assemblees-generales.html>
- une fiche de candidature à l'élection complémentaire au comité directeur à retourner avant le 05 juin au secrétariat
- une fiche « questions diverses » à retourner avant le 05 juin au secrétariat
- le plan d'accès à la salle

✂

PROCURATION

Rappel : Chaque Association désigne à l'Assemblée Générale un délégué spécialement élu à cet effet par l'Assemblée Générale de l'Association. En cas d'empêchement, le vote par procuration est admis. Dans ce cas, le délégué d'une Association ne peut représenter que des Associations de son département dans la limite maximum de 5, son association comprise.

Le nombre de voix de chaque Association, déterminé par le Règlement Intérieur de la Ligue, est celui correspondant au nombre de licenciés validés à la date d'édition de la convocation.

Attention : toute association absente et non représentée sera passible d'une pénalité financière de 15 euros par voix.

Association :

Numéro

Président :

__Voix

Je soussigné(e): (NOM – Prénom).....

Elu(e) délégué(e) par l'A.G. du

donne par la présente procuration à (Nom - prénom).....

Délégué(e) de l'Association.....N° d'affiliation 01

Pour me représenter à l'Assemblée Générale de la Ligue Rhône-Alpes du samedi 12 juin 2010 à SAINT-PIREST.

bon pour Procuration

Procuration acceptée

Date et signature

Date et signature